




Mercredi 16 juin 2004

Difficile d'être pompiers • Aider les animaux en tant qu'enfants

Les hommes au camion rouge



Pin-pon, pin-pon... Depuis qu'Anthony lui a demandé des informations sur les pompiers, Victor observe le gros camion rouge.

« *Vanessa, les pompiers ont-ils toujours existé ?* »

Non, Victor. En revanche, les catastrophes, comme le feu, ont toujours existé. Autrefois, les gens s'entraidaient comme ils pouvaient, sans véritable organisation. Puis au 18ème siècle, avec l'arrivée des pompes à incendie, des hommes ont été chargés de lutter contre le feu. Ils pompaient l'eau, d'où leur nom de **sapeurs pompiers**. On les appelle aussi **soldats du feu**, car c'est une vraie bataille qu'il faut mener pour combattre un incendie.

« *Soldats, ça veut dire qu'ils sont militaires ?* »

Non, en France, seuls les pompiers de Paris et de Marseille sont militaires. D'autres grandes communes emploient des pompiers professionnels. Mais plus de huit pompiers sur dix sont des **pompiers volontaires** : ils se sont engagés à être pompiers en plus d'un autre métier. Ils suivent une formation

puis, pendant leur temps libre, assurent des **gardes** : ils restent à la caserne, ou des **astreintes** : dès que leur "bip" sonne, ils doivent accourir le plus vite possible !

« *Aujourd'hui, ils ont beaucoup de missions, non ?* »

Oui : le secours routier, le secours aux personnes... C'est un métier dangereux et dur, physiquement et surtout humainement. Les gens qu'ils secourent sont souvent dans une grande détresse, ou dans un état très grave. Cela peut être très choquant, surtout pour les jeunes hommes ou les jeunes femmes qui débutent. Après avoir vécu des situations difficiles, ils retournent travailler, comme tout le monde ! Heureusement, les pompiers ont aussi de bonnes surprises : parfois, ce sont eux qui mettent au monde un enfant.

« *En fait, se dit Victor, pour être pompier, en plus d'être sportif et courageux, il faut surtout avoir envie de faire preuve de solidarité, pour venir au secours des autres.* »

Vanessa

j e u

Au feu, le dragon !

Dans le monde de l'imaginaire aussi, on a besoin de pompiers, parfois. Par exemple, quand Pilaf le dragon a une quinte de toux, Victor et Noémie accourent avec la lance à incendie. C'est le seul moyen de le soulager ! Hélas, la queue de Pilaf, le tuyau de la lance à incendie, et aussi Sigmund le serpent, se sont un peu emmêlés. Sauras-tu aider Victor à brancher le bon tuyau sur la borne à incendie ?



Wiko

Solution du jeu du numéro 133 : la prise à débrancher est celle de droite. C'est facile, elle a presque la même couleur que le poste de radio !

c o u r r i e r

Les enfants et les associations

Mathilde et ses amies Appolline et Jeanne m'ont écrit pour en savoir plus sur les associations : « *Bonjour, j'aimerais savoir comment monter une vraie association qui marche, pour la protection et l'aide aux animaux sauvages, en tant qu'enfant.* »

Depuis 1901 les associations ont un statut officiel, avec des règles à respecter, et aussi des droits pour être aidées*. Les enfants peuvent fonder une **association loi 1901**, avec l'accord de leurs parents. Mais c'est un peu compliqué, il faut se renseigner à la préfecture du département. Vous pouvez aussi former une association dite "de fait", juste en vous regroupant, en faisant des réunions régulières chez vous, en tenant un cahier de bord où vous notez vos actions. Mon journal a

commencé comme ça avant de devenir une vraie association loi 1901.

Une association peut aussi être "copine" avec d'autres associations. Cela forme un réseau d'entraide qui est plus efficace. Vous pouvez rechercher des informations sur les animaux et les associations à la bibliothèque municipale. Vous pouvez monter un projet avec la mairie, par exemple : une journée festive d'information, une exposition, un parcours pédagogique dans un espace vert, un mini journal photocopié, etc. Informer les gens, c'est important. C'est la première action pour protéger les animaux.

Voilà de quoi s'occuper tout l'été, non ?

Victor et Broc

*A propos des associations, voir le numéro 15 : 1er juillet 2001, centenaire des associations.

Merci à Anthony, Mathilde, Appolline et Jeanne pour leurs questions. Si toi aussi, tu souhaites écrire à Victor, clique sur Victor. Pour lire, relire ou imprimer les précédents numéros, tu peux te rendre dans le kiosque à archives, sur le site www.recre-action.net.

Illustrations : Wiko, maquette : Vanessa, version imprimable : Broc
A bientôt !

